



Périgueux, le 17/12/2021

CT.. une expérimentation au SPIP 24 !

Suite au comité technique (CT) du 13/12/2021, qui s'annonçait assez expéditif, nous souhaitons effectuer un retour auprès des agents concernant les problématiques de fond que nous avons tout de même réussi à évoquer.

Après un premier tour des antennes purement formel abordant les effectifs, présenté par l'attaché en charge de la gestion des ressources humaines, nous avons tout de même réussi à obtenir des **éclaircissements sur certains points sensibles** pour les agents du SPIP de la Dordogne.

Tout d'abord en ce qui concerne la construction des **futurs locaux du SPIP de Mauzac**, dont les travaux devaient commencer en avril 2021 selon les informations communiquées lors des précédents CTS, nous apprenons **avec stupeur** que la mise en œuvre du projet est reportée.. et devrait aboutir d'ici 4 ans sans réelle explication de ce report !

Ces locaux occupés « temporairement » depuis 2008 avaient fait l'objet d'un diagnostic structurel en avril 2017 face à la **vétusté, voire l'insalubrité** qu'ils présentaient.

L'expertise concluait que « dans la mesure où il n'y a pas de prédiction possible de la solidité de l'ouvrage dans le terme, il est proposé à la maîtrise d'ouvrage de consolider par précaution la structure ou de mettre en place une veille annuelle afin de s'assurer de la bonne évolution de la structure bois ».

Face **au délabrement des locaux** dont la stabilité n'a jamais été attestée finalement, il est incompréhensible que la DISP laisse perdurer cette situation depuis aussi longtemps **au détriment de la sécurité des agents**.

Nous avons également pu aborder les **difficultés managériales** auxquelles sont confrontés les agents actuellement.

La note de service relative au **mode dégradé** en MO ainsi que le **roulement des cadres** mis en place en novembre 2021, sans concertation des agents ni consultation de leurs représentants ont rapidement généré des **problèmes organisationnels dans les services** (indisponibilité des véhicules de service pour les agents, absence récurrente des cadres dans les antennes, difficultés à assurer les suivis avec la suppression des permanences délocalisées..).

Nous avons indiqué que ce management directif, mis en œuvre au moyen d'une **communication uniquement descendante** avait généré une incompréhension générale auprès des agents et une **insécurité supplémentaire au sein des équipes fatiguées**, toutes confrontées actuellement à des carences d'effectifs.

Nous avons également précisé que, au regard des ressources humaines dégradées, le moment était mal choisi pour mettre en place de **nouvelles « expérimentations »**, comme cela a été présenté, les équipes étant surtout en demande de stabilité.

Il ne s'agit pas d'une résistance au changement opposée par les équipes, et nous estimons que les agents du SPIP de la Dordogne ont suffisamment fait leurs preuves **quant à leurs capacités d'adaptation** depuis de nombreuses années (mise en œuvre du RPO, d'actions collectives comme les PPR ou programme parcours, et de projets novateurs dans les différentes antennes, ADERE, URUD..).

Les agents souhaiteraient que les expérimentations mises en place reposent **avant tout sur leurs besoins**, tout en étant fondées sur une relation de confiance qui s'étiole malheureusement au fur et à mesure que les mois passent.

C'est pourquoi nous avons provoqué un vote, non sans certaines réticences de la hiérarchie, sur ces deux points inscrits à l'ordre du jour du CT : l'application de la note de service sur le mode dégradé et la mise en œuvre de l'expérimentation du roulement des cadres.

Nous avons **voté contre de manière unanime**, dans l'espoir qu'il y ait enfin une concertation avec les agents, avant la tenue d'un nouveau CT dans les 30 prochains jours, lors duquel les représentants du personnel devront être consultés sur ces sujets.

Le RPO préconise d'établir avec le public « **une relation soutenante**, guidante et structurante » qui doit notamment être « collaborative ».

L'encadrement pourrait s'inspirer de ces préceptes lors de la prise de décisions, les interactions avec les agents n'en ressortiraient que renforcées.

Et la hiérarchie prendrait peut être alors enfin la mesure de l'épuisement qui se propage au sein des équipes...

Les représentants du personnel siégeant au comité technique spécial de la Dordogne.